

Bourges, le 18 juin 2019

À ST AMAND, C'EST MAINTENANT !

Lors de l'audience du 14 juin entre la direction de St Amand PDC et la CGT, les revendications du personnel ont été déposées. Celles-ci portaient sur :

- ➔ Arrêt de la réorganisation dite en « îlot » ou « Point Service Facteur », ayant des effets négatifs en terme d'emploi, de conditions de travail et de service public,
- ➔ Maintien des tournées et des personnels sur le site de Châteaumeillant et Lignières,
- ➔ Maintien des emplois et de la tournée une et indivisible,
- ➔ Grade de base en 1.3 minimum,
- ➔ Maintien de l'utilisation des véhicules de service de Châteauneuf et Dun,
- ➔ Respect des personnels et des textes en vigueur,
- ➔ Ouverture de véritables négociations sur la nouvelle organisation de travail.

D'autres revendications du personnel sont venues lors des visites de services telles que le maintien de l'indemnité de collation (prime de panier), le recalcul pour un certain nombre de quartiers, le retrait de toute sécularité jusqu'à fin 2019, une prime minimum de 1000 €/agent (plus en cas de tournée démontée), du matériel en nombre et en bon état.

Selon nos informations, l'îlot du Châtelet ne comporterait pas de toilettes. Cela annonce des conditions de travail de haut niveau notamment pour les femmes...

Maintenant, la balle est dans le camp des agents de St Amand-Châteaumeillant et Lignières. Cela signifie que la mobilisation du samedi 22 juin va être scrutée de près. Tout dernièrement les salariés de Cascatel dans l'Aude ont gagné le retrait de l'îlot. On voit que c'est possible !

Au-delà de sa volonté de passer en force et en vitesse des projets qui ne répondent en rien aux volontés des agents ni aux besoins des populations, il nous appartient de faire entendre notre voix et d'imposer d'autres solutions.



VENEZ TOUS AU RASSEMBLEMENT
LE 22 JUIN A 10h00
DEVANT LE CDIS DE CHATEAUMEILLANT